



Repères

200 °C = démarrage de la végétation, apporter l'azote (effluents ou engrais) dans les 15 jours qui précèdent ce stade.
entre 250 et 300°C = démarrage des mises à l'herbe précoces

Exploitations suivies en 2024

Lezoux (320 m-VL bio)	45 VL. Polyculture élevage. Vente directe de lait.
Manglieu (460 m – bio)	Début mise à l'herbe
Ambert (560 m – VA)	50 VA (Label Rouge) + porcs. 97 % herbe. Vente broutards (+ caissettes)
St Maurice près Pionsat (600 m -VA)	65 VA. 83 % herbe. Vente broutards
Tours sur Meymont (620 m – VL + VA bio)	Début mise à l'herbe
Biollet (700 m -VA)	130 VA. 71 % herbe. Vente broutards et reproducteurs
Ceyssat (800 m– OL + VA)	66 brebis laitières + VA. 98 % herbe. Yaourts et fromages
St Genès la Tourette (830 m – VL bio)	88 VL + 9 VA. 86 % d'herbe. Lait laiterie
Egliseneuve d'Entraigüe (1050 m -VL)	55 VL. 100 % herbe St Nectaire fermier

CUMUL DES TEMPÉRATURES AU 3 mars 2024 (cumul à partir du 1er février, base 0 – 18°, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	263 °	Demi-montagne (500 à 850 m)	211 °	Plateaux d'altitude (850 à 1100 m)	150 °	Montagne (> 1100 m)	122 °
Rappel 2023 : 175 °		Rappel 2023 : 141 °		Rappel 2023 : 89 °		Rappel 2023 : 75 °	
CLERMONT 330 m	274 °	SAYAT 550 m	235 °	CHALMAZEL (42) 990 m	159 °	ANZAT LUGUET 1270 m	119 °
ISSOIRE 372 m	267 °	AMBERT 555 m	229 °	VERNINES 1045 m	163 °	MONT-DORE 1220 m	125 °
COURPIERE 455 m	249 °	ST-GERVAIS 705 m	201 °	ST-GERMAIN L'H. 1070 m	142 °		
(MOISSAT)* 340 m	267 °	ST-SUPLICE 851 m	173 °	MARCENAT (15) 1075 m	137 °	<i>*source technicien</i>	
Gain de la semaine : 50 °		Gain de la semaine: 36 °		Gain de la semaine : 19 °		Gain de la semaine : 12 °	

Conseils de la semaine :

Début des mises à l'herbe en plaine, préparation du pâturage en demi-montagne, entretien des prairies en altitude

Malgré le petit épisode hivernal du week-end, les cumuls de température depuis le 1^{er} février sont beaucoup plus importants que l'année dernière à la même date.

En plaine, le repère de démarrage des mises à l'herbe est atteint. Les volumes d'herbe disponibles sont hétérogènes, et la pousse n'est pas encore très active partout. Les conditions sont idéales pour faire une transition alimentaire correcte : étalée sur 3 semaines, avec réduction progressive de la ration hivernale (en lien avec l'offre en herbe). Les points de vigilance sont les suivants : choisir des parcelles portantes, et ne pas laisser les animaux descendre trop bas (rester au-dessus de 4 cm), afin de ménager la pousse. Il peut être par exemple intéressant de faire déprimer des parcelles de fauche avec un résidu hivernal important. Dans ce cas, faire l'apport d'azote minéral après le déprimage.

En demi-montagne, le démarrage des mises à l'herbe est imminent. Les apports d'azote sur fauche précoce sont à terminer au-dessus de 800 m.

Sur les plateaux et en montagne, toujours en veillant à intervenir sur des sols portants et en conditions non gélives, c'est la dernière ligne droite pour les hersages, à faire avant la reprise de végétation. Les apports d'azote sur fauche précoce sont à réaliser dans les 10 jours entre 900 et 1000 m.

Au-delà de 1000 m, il faut attendre des conditions favorables (fonte des neiges et ressuyage des sols) pour terminer les apports organiques et faire les apports minéraux sur les fauches précoces.